

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine-lamoureux-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/49656b1fe152d103985ec275>

Date d'obtention : 2026-04-24 14:04:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode sert à structurer nos interventions lorsque nous sommes en présence d'une situation de sextage en milieu scolaire avec des élèves au secondaire. Elle sert à prévenir, encadrer et traiter efficacement ces situations. C'est une approche collaborative entre plusieurs secteurs (école, policiers, DPCP) pour une intervention rapide et efficace pour minimiser les impacts sur les victimes. Elle se base sur une approche éducative plutôt que punitive. Elle comprend une grille d'évaluation, un aide-mémoire et un schéma décisionnel clair. Elle est réservée au personnel formé pour la Trousse SEXTO. Ne jamais consulter ni conserver les images ou vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Intervenir avec un cadre structuré, officiel et en collaboration avec d'autres secteurs. Une méthode claire et uniformisée pour la sécurité de mes élèves. Je sais exactement ce que je peux faire et ne pas faire. Si j'ai un doute sur une intention malveillante, je ne fais pas d'enquête.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne pas regarder les images ou vidéos, assurer la sécurité et l'intégrité des élèves impliqués. Agir avec bienveillance avec la victime.